

Processus de certification	Descriptif de l'Etape de certification	Enjeux
<p>Renseignement du <b>carnet de Validation des Compétences</b> mises en œuvre en situations réelles de travail.  Durée : <b>Variable</b> en fonction du niveau du candidat de quelques jours à plusieurs mois.  Collaborateur expérimenté = logique <b>VAE/VAP</b>  Validation des <b>Acquis de l'Expérience</b></p>	<p>Ce document reprend <b>l'ensemble des compétences</b> attendues par la certification.  Des critères ont été rédigés pour aider à l'évaluation objective de la compétence.  Epreuve sous la responsabilité de la hiérarchie directe (N +1 et N +2) avec implication contractuelle du candidat.</p>	<p>Etape cruciale dans le processus permettant de mesurer les éventuels écarts de compétences chez le collaborateur.  Si besoin, des actions correctives de formation et d'accompagnement peuvent être engagées.  Ce document servira de base de référence pour l'entretien avec le jury de professionnels.</p>
<p><b>Cas particulier des Entreprises de Travail Temporaire</b>  Un cordiste intérimaire peut être appelé à travailler pour une ou plusieurs ETT sur des chantiers différents. Un carnet de validation des compétences est prévu spécialement à cet effet.</p>	<p><b>Le candidat sera évalué par chaque entreprise utilisatrice en fin de mission.</b>  3 fiches d'évaluation sont prévues à cet effet, des copies supplémentaires sont possibles autant que nécessaire.</p>	<p>Les différentes missions sur chantiers sur une période d'un an maximum devront permettre l'évaluation de l'ensemble des compétences du référentiel OPRN</p>
<p><b>Epreuve écrite QCM / QROC</b>  Questionnaire à Choix Multiples  Questionnaire à Réponses Ouvertes Courtes  Durée : <b>1H30 heure maxi</b></p>	<p>Questionnaire <b>établi par des professionnels du métier</b>, le candidat démontrera par des réponses courtes ou en cochant la ou les bonnes réponses ses connaissances théoriques du métier.</p>	<p>Les questions ouvertes permettent d'apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement avec quelques mots ou phrases courtes.  Ce document servira de <b>base d'échange avec le jury d'entretien final</b></p>
<p><b>Epreuve d'entretien final</b> avec le Jury Paritaire <b>souverain</b> pour attribuer la certification.  Le représentant du DPMC assurera la fonction de Président de Jury.  Composition : 4 Jurés paritaires (50% employeurs et 50% salariés)  Durée : <b>1 heure environ par candidat</b></p>	<p><b>Epreuve de synthèse</b> permettant de lever les zones d'ombre, compléter, infirmer ou confirmer les résultats obtenus lors des épreuves précédentes.  Le carnet de validation des compétences et les réponses au QCM/QROC serviront de support au questionnement du jury.</p>	<p>Epreuve veillant à balayer l'ensemble des compétences du référentiel.  Le candidat devant justifier oralement dans un vocabulaire professionnel son expérience professionnelle du métier.</p>
<p>Sur demande du Pdt de jury un audit sur chantier par un professionnel indépendant peut être engagé.  Durée : <b>2/3 heures</b></p>	<p>Observation et questionnement au poste de travail pouvant nécessiter un accès sur cordes de l'auditeur.  <b>Présence indispensable d'un représentant de l'entreprise</b> en binôme avec l'auditeur.</p>	<p>Les compétences évaluées auront été définies préalablement par le Pdt de jury.  S'agissant d'un audit terrain, il sera recherché la preuve du professionnalisme du candidat.</p>